

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le **28 AOÛT 2017**

Pour le Greffier
Greffe



17127402

de

N° d'entreprise : **0644.445.531**

Dénomination

(en entier) : **PLURILINGUA**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**

Adresse complète du siège : **Rue de Gembloux 10, 5002 Namur**

Objet de l'acte : Changement de siège d'exploitation

Ce lundi 7 AOÛT 2017, à 10 heures, les associés de la société PLURILINGUA SPRL, ont tenu au siège social, une assemblée générale extraordinaire sur convocation de son Gérant, Madame Mariana Gonzalez Escallon. La totalité des parts étant représentée, il n'est pas nécessaire de justifier les formalités de convocation. Les associés ont marqué leur accord sur l'ordre du jour correspondant aux délibérations qui suivent. Ils donnent donc décharge au gérant quant aux formalités relatives à la convocation.

Sont présents :

- Madame Mariana Gonzalez Escallon, domiciliée Rue de la Cambre 235 bte 7 à 1150 Bruxelles
- Madame Laura Gonzalez Escallon, domiciliée Chaussée de Namur, 200C, 5030 Gembloux

L'assemblée est présidée par Madame Mariana Gonzalez Escallon, Gérante de la société et vu le nombre limité d'associés, il est décidé de ne nommer ni scrutateur, ni secrétaire représentant le bureau. Les associés se déclarent suffisamment informés et, à l'unanimité, après délibération, ils adoptent les résolutions suivantes:

1. Déménagement du siège d'exploitation : L'assemblée confirme la décision de déménager le siège d'exploitation de l'entreprise au 159, avenue de la Couronne à 1050 Bruxelles à partir du 10 août 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale des associés est levée à 10h30. Les associés ont signé le présent PV dont un extrait sera réalisé pour le registre de commerce.

Mariana Gonzalez Escallon
Laura Gonzalez Escallon

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/09/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B .

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).